

Cette partie désire positionner la présente recherche dans un cadre conceptuel et ainsi justifier la démarche utilisée. Le cadre de référence utilisé se réfère à deux approches qui permettent d'explorer les différentes facettes de la perception des intervenants en gérontologie envers la zoothérapie. Il est question ici de l'approche par compétence et de certains éléments de la théorie des champs de force (force field theory) de Kurt Lewin (1951). Il est à noter que ces deux éléments ont été utilisés pour le volet qualitatif seulement, la portion quantitative souhaitant seulement mesurer l'ampleur du phénomène étudié.

L'approche par compétence

Selon Maruca et Mast (1996), l'approche par compétence consiste à un ensemble de caractéristiques comportementales nécessaires à la réalisation d'une tâche professionnelle qui est identifié par l'employé lui-même. Plus l'employé est capable de nommer des compétences relatives à son travail, meilleur est son rendement. Cette approche tient compte de trois grands principes : les attentes des employeurs envers ses travailleurs, les compétences présentes chez l'individu et les besoins de formations spécifiques (Boucher, 1995). Le concept de compétence, largement innéiste, se définit comme un ensemble de dispositions à penser, sentir et agir d'une manière déterminée, dispositions tant apprises et intériorisées que construites et appropriées (Bertaux, 2002). En somme, il est question ici de *Savoir*, *Savoir-faire* et *Savoir-être*, trilogie importante à la base de l'intervention en intervention sociale. En effet, une compétence, mélange de

connaissances apprises et de dispositions innées, ne saurait être utile si elle n'est pas appliquée avec discernement selon un contexte donné. L'utilisation de cette approche permettra d'identifier chez les intervenants les compétences et connaissances nécessaires à l'utilisation de la zoothérapie dans une résidence pour personnes âgées. Il est ainsi possible que les besoins de connaissances du personnel relatifs à ce domaine soient mis en lumière puisque la pauvreté de la littérature québécoise sur la zoothérapie suggère un manque à ce niveau.

La théorie des champs de force

Des éléments de la théorie des « champs de force » de Kurt Lewin (1951) seront également utilisés pour comprendre davantage la position et la perception des intervenants envers la zoothérapie, concept relativement récent dans la pratique de l'intervention psychosociale. Lewin (1947) explique que dans toute organisation, le changement est soumis à deux forces : l'une qui lui est favorable et l'autre qui lui résiste. Les forces résistantes sont généralement formées de plusieurs personnes qui craignent les idées nouvelles et qui préfèrent maintenir les choses telles qu'elles ont toujours été. Les forces motrices, au contraire, amorcent le changement et l'alimentent. Elles peuvent être externes ou internes à l'organisation. Ainsi, toujours selon le même auteur, on ne peut considérer une organisation comme statique en raison des forces qui s'y opposent. Toute organisation est un système en équilibre dynamique. Pour qu'un changement

puisse survenir, les forces motrices doivent surpasser les forces résistantes et ainsi changer l'équilibre préalablement établi.

Selon Cole & Gawlinski (1995), les résultats de recherches en sciences sociales sont souvent considérés comme générateurs de changement et, dans un contexte donné, ils impliquent différents acteurs qui peuvent choisir de résister à cette transformation. Notons que cette réponse est, selon les auteurs, un comportement humain normal. L'intérêt de l'utilisation de la théorie des champs de force de Lewin (1951) dans la présente recherche est d'observer les forces qui s'opposent en regard du développement des connaissances et de l'utilisation thérapeutique d'un animal auprès des personnes âgées et d'expliquer, selon cette théorie, « l'équilibre dynamique » qui s'est installé. En somme, c'est une manière supplémentaire de comprendre comment la zoothérapie est perçue ici, au Saguenay, par les intervenants.



Cette section aborde le thème de la méthodologie de la recherche utilisée dans le cadre de ce mémoire. Tout d'abord, les objectifs, de même que les questions de recherche, sont exposés. Ensuite, la stratégie de recherche utilisée, soit les méthodes mixtes, est développée. La troisième partie apporte, pour sa part, des informations sur les différentes modalités de collecte de données, c'est-à-dire les outils utilisés pour mener à bien cette étude ainsi que son déroulement global. Dans la dernière section, des renseignements sont fournis sur le processus de l'analyse des données, les considérations éthiques et la question de la pertinence de cette recherche. Un tableau résumant les informations principales est présenté en toute fin de cette section.

Objectifs et questions de recherche

Cette recherche comporte trois grands objectifs. Le premier vise à découvrir l'ampleur de l'utilisation de la zoothérapie dans les résidences privées pour personnes âgées du secteur de Saguenay, c'est-à-dire le nombre de résidences qui ont déjà utilisé, ou utilisent actuellement, la zoothérapie auprès de leur clientèle. Le second objectif veut, pour sa part, identifier le niveau de connaissance qu'ont les répondants de ces résidences à propos de la zoothérapie, tant au niveau de ses bénéfices que des risques qui y sont associés. Le troisième objectif souhaite connaître les perceptions des répondants en ce qui à trait à l'utilité de la zoothérapie ainsi que leurs croyances et appréhensions de cette approche. Ainsi, la recherche tentera de répondre aux interrogations suivantes :

- 1. Quelle est la fréquence d'utilisation, sur le territoire du Saguenay, de la zoothérapie dans les résidences privées pour personnes âgées?
- 2. Quelle est l'étendue des connaissances des responsables des résidences sur les bénéfices, les risques et les modalités générales d'utilisation de la zoothérapie?
- 3. Quelles sont les croyances, les appréhensions ainsi que les perceptions des répondants sur l'utilité de la zoothérapie?

Stratégie de recherche

La stratégie de recherche utilisée dans le cadre de ce projet de mémoire est celle des méthodes mixtes. Selon Tashakkori et Teddlie (1998), les recherches utilisant les méthodes mixtes sont celles qui combinent les approches qualitative et quantitative dans leur méthodologie. De plus, comme le soulignent Johnson et Turner (2003), le principe fondamental des méthodes mixtes est que ce type de recherche vise à mettre en complémentarité les forces des méthodes qualitatives et quantitatives et non pas en superposer les faiblesses.

Il y a donc, à l'intérieur des méthodes mixtes, les méthodes qualitatives que Mucchielli (1996) décrit comme une manière de comprendre, par une série de manipulations techniques ou intellectuelles, un phénomène souvent humain. Il faut

noter que le chercheur est davantage intéressé à observer ledit phénomène dans le milieu naturel où il a émergé plutôt qu'en milieu contrôlé. Selon Deslauriers (1991), on reconnaît que la recherche qualitative traite les données difficilement quantifiables et qu'elle a recourt à une méthode d'analyse souple et davantage inductive. Une recherche qualitative s'intéresse à l'expérience humaine quotidienne. Elle veut lui trouver un sens commun et tenter de la systématiser. Sans pour autant croire que les méthodes qualitatives rejettent les chiffres et les statistiques, on comprend que la place qui leur est réservée n'est simplement pas la première, comme dans les recherches quantitatives. Un chercheur qui conduit une recherche qualitative se concentre plutôt sur les processus sociaux et tente de les analyser en accordant une vive importance au sens que lui donnent les personnes concernées.

Les méthodes quantitatives ont également une place importante au sein des méthodes mixtes. Trudel et Rachad (1991) considèrent que les méthodes quantitatives en sciences sociales sont un moyen de décrire, de mettre en relation et même d'expliquer un phénomène collectif ou individuel à l'aide de l'utilisation systématique des chiffres. Toujours selon les mêmes auteurs, il ne s'agit pas de réduire l'expérience humaine en nombre, mais bien d'utiliser les chiffres pour décrire certains aspects de la vie des hommes.

Précisons enfin que le modèle de méthode mixte utilisé pour cette étude est celui de la *conception en deux phases*. Selon Creswell (1994) ce modèle est celui où le

chercheur se propose de mener une recherche en phases séparées, l'une utilisant les méthodes quantitatives et l'autre, les méthodes qualitatives, mais sans triangulation des données. L'intérêt d'utiliser l'approche des méthodes mixtes est que les deux paradigmes sont clairement séparés et ainsi, le chercheur peut présenter en entier ses prétentions derrière chaque paradigme utilisé pour les différentes phases de sa recherche.

Collecte de données

Population à l'étude, technique d'échantillonnage et taux de réponse

La présente recherche a ciblé les propriétaires ou les responsables des résidences privées avec ou sans but lucratif accueillant des personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie. L'aire de l'enquête s'est de plus limitée au Saguenay, plus spécifiquement dans les secteurs de Chicoutimi, Jonquière, La Baie, St-Ambroise et Petit-Saguenay. Les explications concernant le processus de collecte de données sont fournies en fonction des deux volets de la recherche.

Volet quantitatif

Pour ce qui est du volet quantitatif de la recherche, aucune méthode d'échantillonnage particulière n'a été retenue puisque le nombre potentiel de répondants était relativement restreint. En d'autres termes, c'est plutôt la technique de *recensement*

(Statistique Canada, 2007) qui a été utilisée, car il était théoriquement possible, dans le cadre de la présente recherche, de rejoindre tous les individus de la population visée. La technique de recensement, appelée également *enquête sur l'échantillon*, consiste à interroger toutes les unités de la population visée (Statistique Canada, 2007). Ainsi, le questionnaire a été envoyé systématiquement par la poste à toutes les résidences privées sur le territoire du Saguenay. Les noms de ces résidences, 39 établissements au total, ont été obtenus de l'Agence régionale de Santé et de Services sociaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean dans une recherche antérieure de Maltais et al. (2000). Avant l'envoi des questionnaires par la poste, des appels téléphoniques ont été faits à chacune de ces résidences pour vérifier la véracité des coordonnées (nom du responsable, adresse postales) obtenues de l'Agence.

Sur les 39 établissements potentiels, 14 ont renvoyé le questionnaire dûment complété pour un taux de participation de 36 %. Cependant, si l'on regarde le taux de participation selon la provenance géographique des répondants, il est possible de constater que certains secteurs ont été plus prompts à participer à la recherche. Notamment, la municipalité de St-Ambroise obtient le plus haut taux de participation (100 %), puisque la seule résidence privée de cette ville a effectivement accepté de participer à cette étude. Le second plus haut taux de participation est détenu par l'arrondissement de Jonquière de Ville de Saguenay (60 %) puisque sur une possibilité de 15 résidences, neuf ont donné leur accord à leur implication dans la recherche. Le Tableau 4 explicite davantage ces informations.

Tableau 4 Taux de participation par secteur au volet quantitatif

Secteur	Nombre de résidences recensées	Nombre de résidences ayant participé	Taux de participation (%)	
Chicoutimi	17	3	17,6 %	
Jonquière	15	9	60 %	
La Baie	5	1	20 %	
St-Ambroise	1	1	100 %	
Petit-Saguenay 1		0	0 %	
Total:	39	14	36 %	

Volet qualitatif

Pour le volet qualitatif de la recherche, la technique d'échantillonnage non probabiliste de *volontaires* a été privilégiée, c'est-à-dire que les individus étaient libres de participer ou non au deuxième volet de cette recherche (Mayer & Ouellet, 1991). C'est ainsi qu'à la toute fin du questionnaire, une section a été réservée pour demander aux répondants s'ils désiraient participer au second volet de la recherche, c'est-à-dire aux entrevues semi-dirigées. En cas de réponse positive, ils étaient avisés qu'ils seraient contactés par téléphone pour prendre rendez-vous avec eux. Une simple signature de leur part officialisait ce consentement. Notons que cette signature ne constituait nullement un engagement irrévocable de leur part, car il a été clairement spécifié aux participants qu'ils étaient libres de se retirer du processus de la recherche en tout temps, sans préjudice aucun.

Des 14 répondants ayant participé au volet quantitatif de la recherche, huit personnes ont indiqué leur intérêt à participer aux entrevues semi-dirigées. Un taux d'acceptation de 57,1 % a donc été obtenu. Cependant, lors de la prise de contact auprès des répondants intéressés, deux se sont retirés du processus. L'un a effectué une réorientation de carrière et l'autre a refusé d'être rencontré pour des motifs personnels. Ainsi, le taux de participation au volet qualitatif de la recherche se situe à 43 % (Tableau 5).

Tableau 5 Taux de participation et taux d'acceptation au volet qualitatif

Nombre de répondants potentiels	14
Refus	6
Entrevues complétées	6
Entrevues non complétées	2
Taux d'acceptation (8 sur 14)	57,1 %
Taux de participation (6 sur 14)	43 %

Il est cependant intéressant d'observer ces résultats selon la provenance géographique des répondants. Le Tableau 6 permet de constater que les taux de participation et d'acceptation varient selon le secteur d'origine des établissements rejoints. Ainsi, l'arrondissement de La Baie, de la Ville de Saguenay, ainsi que la municipalité de St-Ambroise détiennent les plus hauts taux de participation avec 100 %. Les arrondissements de Jonquière et de Chicoutimi obtiennent quant à eux un résultat identique de 33 %. Les taux d'acceptation ont quant à eux fluctué entre 7,1 % et 64,3 %.

Tableau 6 Taux de participation et d'acceptation selon le secteur (volet quantitatif)

Secteur	Nombre de participants au volet quantitatif	Nombre de participants au volet qualitatif	Taux de participation (%)	Taux d'acceptation (%)	
Chicoutimi	3	1	33 %	24,1 %	
Jonquière	9	3	33 %	64,3 %	
La Baie	1	1	100 %	7,1 %	
St-Ambroise	1	1	100 %	7,1 %	
Total:	14	6	42,9 %	100 %	

Outils de collecte de données

Cette section traite des outils de collecte de données qui ont été utilisés pour la réalisation de ce mémoire. Puisque la présente étude comporte deux volets, deux moyens distincts ont été privilégiés pour obtenir les informations voulues soit le questionnaire du volet quantitatif et l'entrevue de recherche du volet qualitatif.

Le questionnaire

Étant donné la présence du volet quantitatif de l'étude, l'utilisation d'un questionnaire est apparue comme le moyen le plus approprié pour mener à bien la collecte des données de nature quantifiable (Mayer, Ouellet, Saint-Jacques, Turcotte, & et collaborateurs, 2000). Caplow (1970) définit le questionnaire comme un instrument de recherche ayant pour base la communication écrite entre le chercheur et l'informateur. La communication y est structurée dans la mesure où elle se fonde sur une série de réponses et de questions précises. C'est ce document qui reçoit les

informations fournies par les participants de l'étude. Il permet par la suite de systématiser et standardiser les informations (Chauchat, 1985).

Plusieurs items du questionnaire du volet quantitatif utilisé dans la présente étude ont été construits par l'auteur en s'inspirant toutefois de trois questionnaires déjà existants. C'est ainsi que l'outil de mesure utilisé par Maltais, Robichaud, Simard, Truchon et Girard (2000) lors d'une recherche antérieure auprès de responsables de résidences privées pour personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie a servi de base pour la constitution des questions visant à obtenir des informations sur les milieux de vie à l'étude. Pour les questions ayant strictement trait à la zoothérapie, les questionnaires de Darrah (1996) et de Brousseau (1998) ont été utilisés comme modèles.

L'outil de mesure quantitatif utilisé auprès des responsables des résidences privées pour personnes âgées de la présente recherche comporte donc 49 items dont la grande majorité sont des questions de type fermé. Le questionnaire est divisé en trois sections. La première section comporte des questions qui visent à découvrir si les établissements participants permettent la présence d'animaux domestiques en leurs murs : ceux des résidents ou ceux appartenant à l'établissement. La deuxième section cherche à découvrir si la zoothérapie est effectivement utilisée par ces mêmes établissements et le cas échant, les modalités générales du programme de zoothérapie. Enfin, la troisième section présente diverses questions relatives aux caractéristiques

physiques de l'institution concernée ainsi qu'à la situation sociodémographique des répondants. Ce questionnaire est présenté à l'appendice A du mémoire.

L'entretien de recherche qualitatif

Pour réaliser la collecte de données du volet qualitatif de la recherche, l'entrevue de recherche semi-directive a été privilégiée puisque les auteurs se sont intéressés aux sens, aux processus et aux pratiques entourant l'utilisation de la zoothérapie dans les milieux de vie protégés pour personnes âgées (Mayer et al., 2000). L'entrevue de recherche semi-directive est une rencontre entre deux personnes (sauf pour les entrevues de groupe) où l'une (interviewé) transmet à l'autre (l'intervieweur) des informations (Deslauriers, 1987; Mayer & Saint-Jacques, 2000). Selon Poupart (1997), les entretiens sont une porte d'accès aux réalités sociales en misant sur la capacité d'entrer en contact avec les autres. Ils permettent d'avoir accès à l'expérience des acteurs. D'une certaine manière, comme le souligne Daunais (1984), choisir d'utiliser l'entretien de recherche, c'est accorder davantage d'intérêt aux individus eux-mêmes qu'à leur conduite dans la société. L'idée cachée derrière l'utilisation de l'entretien semi-directif est aussi de laisser une certaine souplesse dans la forme des questions et lors du déroulement de l'entrevue tout en ayant des thèmes prédéfinis permettant de prétendre à une certaine rigueur (Mayer & Ouellet, 1991).

Deux guides d'entrevue ont été élaborés pour mener à bien les entretiens semidirigés (Appendice B). Le premier guide d'entrevue a été utilisé auprès des gestionnaires qui, dans la première phase de la recherche (passation du questionnaire), avaient déclaré avoir déjà utilisé la zoothérapie auprès de leur clientèle. Pour sa part, le second guide d'entrevue a été construit pour les répondants qui n'avaient jamais utilisé la zoothérapie auprès des usagers de leur établissement. Les deux guides d'entrevue portent globalement sur les mêmes thèmes, à savoir les perceptions, les appréhensions et les connaissances des répondants sur la zoothérapie. La différence majeure entre ces deux outils de mesure se situe au niveau de la présence de questions supplémentaires dans le premier guide d'entrevue (présence de zoothérapie). Ces questions supplémentaires permettaient aux répondants utilisant la zoothérapie d'expliciter davantage sur leur programme. Les thèmes d'entrevue généraux des guides sont présentés au Tableau 7.

Tableau 7 Thèmes et sous-thèmes généraux des guides d'entrevue

Thèmes	Sous-thèmes				
Présence d'animaux dans la	La présence des animaux est vue comme désirable ou non				
résidence	Réactions de l'équipe de travail (positive ou négative ?)				
Appréhension des répondants	Les appréhensions au niveau de :				
envers la zoothérapie	 Surplus de travail pour les employés de l'établissement 				
	o Problèmes d'hygiène				
	o Réactions allergiques				
	o Blessures infligées aux résidents par les animaux				
	(ou l'inverse)				
	 Coût du programme de zoothérapie trop onéreux 				
	o Transmission de maladie				
	o Personnes qui n'aiment pas les animaux				
	 La pire crainte parmi celles énumérées 				
	 Les craintes limitent-elles le désir d'utiliser la zoothérapie 				
Coûts vs bénéfices associés à	Degré de complication d'introduire un animal en résidence				
l'utilisation de la zoothérapie	o Règles, lois				
	 Préjugés, idées préconçues 				
•	Logistique reliée à l'entretien des animaux				
	Limite(s) de l'utilisation de la zoothérapie				
	o Pour certaines clientèles				
	Contexte particulier				
	o Pour certaines problématiques				
Connaissances des répondants	Bénéfices physiques reconnus				
sur la zoothérapie	Bénéfices psychologiques reconnus				
	Risques associés à la zoothérapie				
	o Risque traumatique				
	o Risque allergique				
	Risque infectieux				

Déroulement de la collecte de données

Volet quantitatif

Dans un premier temps, une lettre a été envoyée aux directeurs des 39 résidences (Appendice C) les informant de l'existence de cette étude et du désir de faire appel à eux, dans les semaines qui suivent, pour participer à cette recherche. Cette procédure s'est réalisée au début du mois de juin 2006. Cette lettre présentait les objectifs de la

recherche, expliquait aux gestionnaires qu'un questionnaire leur serait bientôt envoyé par la poste et que leur participation consistait à le compléter. Cette lettre précisait enfin que leur participation était bien sûr non obligatoire, mais vivement souhaitée.

Une semaine après ce premier envoi postal, les questionnaires étaient expédiés par la poste aux 39 établissements visés. Une enveloppe de retour, un formulaire de consentement (Appendice D) en deux exemplaires (l'un pour le participant, l'autre pour le chercheur) ainsi que des instructions claires concernant la manière de procéder pour compléter le questionnaire étaient également acheminés lors de cet envoi. Un délai d'un mois était laissé à tous les participants pour retourner le questionnaire. Une fois la date butoir passée, 14 répondants avaient fait parvenir leur réponse. Devant un taux de participation aussi peu élevé, des appels téléphoniques ont été faits auprès des non-répondants. Lors de ces appels, un certain nombre de personnes (n = 6) ont dit ne pas permettre la présence d'animaux en leur mur, incluant la zoothérapie. D'autres (n = 16) ont dit ne pas avoir de temps ou d'intérêt à participer à cette étude sans préciser leurs pratiques quant à la présence ou non d'animaux ou de programme de zoothérapie. Enfin, trois personnes n'ont jamais pu être rejointes en dépit des efforts répétés de la chercheuse.

Volet qualitatif

Dès la réception des premiers questionnaires complétés, des démarches ont été entreprises auprès des participants ayant signifié leur accord à participer au volet qualitatif de l'étude. Il était souhaitable d'agir rapidement pour éviter les retards qui auraient pu être occasionnés par la période estivale. Ce processus s'est déroulé entre la mi-juin et la fin du mois de juillet 2006.

Ainsi, dans les jours qui ont suivi le retour des questionnaires, les participants ont été joints par téléphone. Un rendez-vous était pris avec les personnes désirant poursuivre la démarche, généralement la semaine suivante. Toutes les entrevues ont été conduites sur le lieu de travail des participants. En moyenne, les entrevues ont été plus courtes que prévu, soit environ 20 minutes, et elles se sont déroulées de la manière suivante : après les salutations d'usage, la chercheuse a lu avec le participant le formulaire de consentement (Appendice D) et s'est assurée que ce dernier comprenait bien ses droits, c'est-à-dire ceux de ne pas répondre à certaines questions, si besoin est, et de mettre fin à l'entrevue en tout temps sans encourir de préjudice. D'autres informations concernant le caractère confidentiel des données et l'enregistrement audio des entrevues ont également été abordées. Par la suite, les protagonistes ont signé le formulaire de consentement en deux exemplaires, l'un pour le participant et l'autre pour la responsable de l'étude. Après la signature du formulaire de consentement, l'entrevue semi-dirigée pouvait débuter.

De manière générale, les entrevues se sont déroulées assez rapidement et efficacement. Les questions amenées par la chercheuse semblaient claires puisque peu de participants ont demandé des éclaircissements ou des clarifications. Les répondants ont répondu sans trop d'hésitation aux questions, plusieurs semblant avoir une opinion bien arrêtée sur la question. Après la deuxième entrevue toutefois, la chercheuse a décidé d'expliquer au tout début de l'entrevue la définition exacte de la zoothérapie, telle qu'acceptée dans la littérature, pour s'assurer que les participants comprenaient bien ce concept et qu'il n'y aurait pas de confusion avec le terme *compagnonnage*¹. Les deux premières personnes interrogées ont en effet semblé confondre ces deux concepts et des explications ont dû être apportées en cours d'entrevue pour éclaircir la situation. Ce choix a été salutaire pour les entrevues subséquentes puisque cette difficulté n'est plus apparue jusqu'au terme du volet qualitatif. Aucun problème matériel n'a été rencontré et tous les rendez-vous ont été honorés à la date convenue. Ainsi, le volet qualitatif n'a souffert d'aucun report notable et il s'est déroulé dans un délai très court.

Analyses des données

Volet quantitatif

Préalablement à l'étape de la saisie de données, un système de codage a été élaboré lors de la forme finale du questionnaire. Au fur et à mesure que les

¹ Le terme compagnonnage réfère au lien entre une personne et son animal domestique. Ainsi, cette relation ne peut être considérée comme de la zoothérapie.

questionnaires complétés étaient retournés, les données codifiées étaient transcrites dans le chiffrier électronique Excel (version XP). Le type d'analyse effectué sur les données brutes est celui des statistiques descriptives. En d'autres mots, une analyse univariée a été effectuée en utilisant principalement la distribution des fréquences pour rendre compte des variables ordinales et nominales de cette étude. Ainsi, lorsque la réception des questionnaires s'est terminée, les données ont été vérifiées et contre-vérifiées pour permettre l'élaboration de tableaux et de graphiques de fréquences, tous générés à partir du même logiciel.

Volet qualitatif

Toutes les entrevues ont été enregistrées sur cassette audio à l'aide d'un magnétophone. Par la suite, les entrevues ont été intégralement retranscrites pour faciliter leur analyse. Les verbatims ont été lus plusieurs fois puis, à l'aide du logiciel N'Vivo (version 2.0), les entrevues ont été codifiées. Le type d'analyse réalisé sur chacune des questions des guides d'entrevue est celui de l'analyse de contenu par thèmes. L'analyse a d'abord été réalisée de façon horizontale (groupes réunis) puis de façon verticale (groupes distincts). Notons que les extraits de verbatims utilisés dans ce mémoire sont généralement représentatifs de l'opinion du plus grand nombre. Il est également utile de préciser que le codage multiple de section d'entrevue n'a pas été privilégié. Cette manière de procéder assure que chaque phrase appartient à une seule catégorie. Enfin, la présentation des résultats qualitatifs tient parfois compte du type de

participant (avec zoothérapie ou sans zoothérapie), bien que de manière générale, les résultats sont présentés de manière globale (tous les participants réunis).

Considérations éthiques

Pour chacun des volets de la recherche (quantitatif et qualitatif), un formulaire de consentement a été présenté et signé par la chercheuse et les participants. Les participants ont été informés de leur liberté de répondre ou non à certaines questions et de se retirer du processus de la recherche en tout temps, sans que cela ne leur cause préjudice.

Diverses dispositions ont été prises pour garantir la confidentialité des données. Tout d'abord, un code a été attribué à chacun des participants de sorte que seule la responsable de l'étude peut s'avoir de quel participant il est question. Concernant les données quantitatives, le fichier Excel contenant toutes les données a été protégé par un mot de passe connu seulement de la chercheuse principale. Les questionnaires, ainsi que les guides d'entrevue, les bandes audio, les verbatims ou les autres notes de recherche sont conservés sous clé jusqu'à leur destruction, après le dépôt officiel du mémoire. Les participants ont été avertis que cette recherche faisait l'objet d'un mémoire et que, dans ces conditions, il est possible que des articles ou communications scientifiques soient produits. Cependant, leur confidentialité demeure assurée en tout temps. Enfin, un

certificat d'éthique a été délivré par l'Université du Québec à Chicoutimi le 9 février 2006, permettant ainsi le respect des règles d'éthique en vigueur (Appendice E).

Pertinence de la recherche

L'élaboration de cette recherche s'inscrit dans un courant moderne qui cherche à trouver des solutions complémentaires pour agir sur la problématique du vieillissement de la population et des soins qui y sont associés. La zoothérapie peut être d'une aide certaine auprès de divers groupes de la population, en particulier auprès des personnes Cependant, des dispositions doivent être prises lors de l'implantation d'un programme de zoothérapie en institution, en particulier celle de préparer le milieu. L'utilisation des animaux en contexte de thérapie est un exercice relativement peu coûteux en regard de la charge de travail ou de l'entretien des animaux (Brickel, 1979), mais il est primordial d'impliquer le personnel dans l'orientation du programme (Arkow, 1984; Barnett & Quigley, 1984; Bernatchez & Brousseau, 2006; Brousseau, 1998; Cole & Gawlinski, 1995; Moody, King, & O'Rourke, 2002; Scarlett Kranz & Schaaf, 1989; Shaheen, 1987). Si, comme le souligne Verderber (1991), nous voulons maintenir la dignité et la qualité de vie des aînés par le biais de la zoothérapie, il importe auparavant de préparer le milieu d'intervention, de s'assurer que l'ensemble des acteurs soient favorables à l'implantation d'un programme de zoothérapie et de s'assurer qu'il n'y ait pas de craintes injustifiées ou de zoophobies particulières chez le personnel de l'institution (Bernatchez & Brousseau, 2006).

Puisque la pauvreté de la littérature sur le sujet est tout à fait évidente, cette étude se propose d'investiguer les perceptions et les croyances sur la zoothérapie dans le but de générer des résultats qui pourront être utiles aux intervenants souhaitant employer la zoothérapie dans leur pratique. Non seulement cette recherche pourrait jeter les bases de recherches similaires dans le vide de la littérature scientifique, mais de surcroît, elle aura été conduite dans le milieu sociosanitaire québécois en tenant compte de ses particularités propres. Ce dernier point est intéressant considérant le fait que très peu de recherches québécoises portant sur la zoothérapie ont été réalisées au cours des dernières années. Pour faciliter la compréhension, le Tableau 8 de la page suivante résume les informations relatives à la méthode de cette étude.

La prochaine section de ce mémoire concerne l'analyse des données récoltées lors des deux volets de la recherche. Seront d'abord présentés les résultats par l'intermédiaire des questionnaires envoyés par la poste, puis seront abordés les résultats qui découlent des entrevues semi-dirigées réalisées auprès des participants.

Tableau 8 Résumé des informations relatives à la méthode de l'étude

	Questions de recherche	Outil de collecte de données	Technique d'échantillonnage	Type et nombre de répondants	Taux de réponse	Analyse des données
Quantitatif	Quelle est la fréquence d'utilisation, sur le territoire du Saguenay, de la zoothérapie dans les résidences privées pour personnes âgées?	Questionnaire de 49 items envoyé par la poste	Recensement (enquête sur l'échantillon)	14 responsables des 39 résidences pour personnes âgées recensées au Saguenay	36 %	Statistiques descriptives à l'aide du logiciel Excel version XP
Qualitatif	1. Quelle est l'étendue des connaissances des responsables des résidences sur les bénéfices, les risques et les modalités générales d'utilisation de la zoothérapie? 2. Quelles sont les croyances, les appréhensions ainsi que les perceptions des répondants sur l'utilité de la zoothérapie?	Entrevues semi- dirigées en face à face	Échantillonnage non probabiliste de volontaires	Six des 14 répondants des résidences privées pour personnes âgées ayant participé au volet quantitatif de l'étude.	43 %	Analyse de contenu par thèmes à l'aide du logiciel N'vivo 2.0 (groupes distincts et groupes réunis)